



VRAI FAUX

CIE – ANTENNES DE PROVINCE

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les activités socio-culturelles de votre CE dans les délégations de province. Suite à la propagande de la CGT (*reproduite ici en italique*), la CFDT tenait à rétablir certaines vérités.

- *Les discussions entre le CE point à point (ex CE Exploitation) et le CE Pilotage Economique (ex CE Commercial, CE Siège) se sont soldées par un échec !*

FAUX ! Les discussions sont certes difficiles mais la prochaine réunion est prévue le 15 décembre. Oui, la CFDT a des exigences sur la gestion des subventions redistribuées, mais ces exigences sont au service des salariés.

- *Les exigences du secrétaire du CE Pilotage Economique Frédéric Labadie, notamment sur une répartition des subventions inégalitaires ont obligé le CE Point à Point à refuser ce diktat et a créer une nouvelle structure pour préserver le maintien des activités sociales et culturelles ainsi que l'emploi des salariés des CIE de province.*

FAUX ! Alors que les discussions étaient en cours, le bureau du CE Point à Point a décidé unilatéralement de créer une nouvelle association dont les seuls membres fondateurs sont les 5 élus CGT et FO du bureau... Avec la volonté manifeste de récupérer l'intégralité des bonii de liquidation (actifs : 2,5M€ et fond de réserve 1,9M€).

- *En voulant distribuer des chèques aux salariés du Pilotage Economique et en faisant, par la même, peser sur le CE Point à Point une part plus grande de subvention, le secrétaire a fait exploser la structure de la CIE, mise en place depuis 2005.*

FAUX ! L'ambition de la CFDT ne se réduit pas à la distribution de chèques vacances ou chèques cadeaux. Le compte personnalisé, plébiscité par tous, y compris de nombreux salariés d'autres CE que le Pilotage Economique, sera géré par le CE lui-même mais n'empêchera nullement les activités de proximité.

- *Nous avons pourtant réussi dans les 6 antennes de province avec les membres issus de syndicats différents à vous proposer des activités sociales culturelles de qualité.*

VRAI et FAUX ! Certes, il y a des antennes de proximité en province. De là à qualifier les activités socio-culturelles de qualité, laissons les agents bénéficiaires seuls juges. Cependant, notre ambition reste la même pour tous les salariés, à savoir, redistribuer au maximum les subventions tout en maintenant les activités de proximité.

- Or, le secrétaire, Mr Labadie, bouleverse cet équilibre et veut casser ce qui faisait la force de nos CE depuis 1946 ! A savoir, la solidarité intergénérationnelle, inter-catégorielle et les activités de proximité.

FAUX ! Le bureau du CE Piléco, au premier chef son Secrétaire Frédéric Labadie, est très attaché à la proximité et à la solidarité. Pour autant, sa responsabilité est de veiller à ce que la solidarité ne s'exprime pas au détriment des salariés du pilotage économique de province.

- Concrètement et si vous n'arrivez pas à le faire changer d'avis, vous serez malheureusement gérés directement par paris, à partir du 4 janvier.

FAUX ! Le CE Pilotage Economique a affirmé à plusieurs reprises que si la discussion avec le CE Point à Point échouait, toutes les dispositions seraient prises pour maintenir les antennes locales au bénéfice des salariés dépendant du CE Pilotage Economique, à l'instar de ce qui se pratique dans les DOM. Pour les salariés des escales, gageons que le CE Point à Point s'engagera à maintenir les antennes locales.

1 - les fermetures des médiathèques de la CIE Air France

2 - la fin de la gestion de vos enfants pour les colonies de vacances par nos soins.

3 - la disparition de l'arbre de Noël commun

4 - la disparition de la billetterie de proximité (cinéma, théâtre, parcs, ...)

5 - la disparition des activités de loisirs (sorties pour les enfants, escapades comme paris insolites etc...)

FAUX ! La liste apocalyptique des pertes que subiraient les agents issus du CE Pilotage Economique en province, aussi exhaustive soit-elle, n'en n'est pas moins fautive. Ces activités seront prises en charge par le CE Pilotage Economique en province d'une manière ou d'une autre. Les représentants locaux des deux CE auront toute latitude pour proposer des activités locales conjointes.

- En outre, les retraités du Commercial France devront s'inscrire dans leur CE et ne pourront plus bénéficier des activités communes comme c'est le cas aujourd'hui.

VRAI ! Les retraités doivent déjà s'inscrire dans leur CE respectifs pour pouvoir prétendre aux activités.

- En revanche vous aurez un compte individuel utilisable à hauteur de 83,47€ par an et par salarié.

FAUX ! Le compte personnalisé est un engagement de campagne de la CFDT. Il sera mis en place au cours du premier semestre 2016 ... le montant mentionné de 83,47 € est le montant estimé aujourd'hui par la CIE de la part revenant aux salariés du pilotage économique. Dans le cadre du compte personnel d'activités sociales et culturelles, Ce montant sera bien supérieur.

- Seule la réaction de l'ensemble des salariés pourra faire revenir cet apprenti sorcier aux valeurs syndicales qui ont toujours prévalu dans nos CE.

FAUX et INUTILE ! ... ce sont les élections démocratiques qui décident de qui gèrera les CE ... pas les menaces et les remontées de menton !!!! N'en déplaise aux nostalgiques.

Commentaires :

La CGT a voulu mettre sous pression les négociations entre les deux CE. Cette attitude est détestable et préjudiciable à une issue favorable.

La CFDT a toujours été claire sur son programme sur la base duquel elle a été élue très majoritairement au CE Pilotage Economique, notamment sur le compte personnel d'activités sociales et culturelles.

La CFDT a pour principe de respecter ses engagements de campagne.